

11042024_01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 11 avril 2024

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 10

• votants 14

(dont 4 procurations)

• Excusés 4

• Absent

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 03 avril 2024

Date d'affichage : 03 avril 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Christian BONNET ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; Thierry CALS ; René ALIÈS ;

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ;

Excusés : Mmes Marie-Christine LAURES (procuration à M Jean-Claude BARRAILLE) ; Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) ;

Mrs Christophe BRENAC (procuration à M Serge BARBASTE) ; Vincent COUSINIÉ (procuration à M Francis MATHIEU)

M Christian BONNET été élu secrétaire de séance

**Budget Communal 2023
Approbation du compte administratif**

Sous la présidence de Martine CROS, conseillère, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal qui s'établit ainsi :

Fonctionnement résultat de clôture

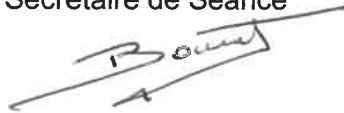
Excédent de clôture236 897.94 €

Investissement résultat de clôture

Déficit de clôture - 66 618.17 €

Hors de la présence de M. le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité (dont 3 voix par procuration) le compte administratif du budget communal 2023

Christian BONNET
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

